

Station Service Plum

Station PLUM
Tel: +687 77 95 01

RIDET : 1 409 705

PROVINCE SUD – DIMENC
Bureau des Installations Classées
BP 465 – 98 856 Nouméa

Nouméa, le Vendredi 23 Juin 2023

Objet : Mise à jour de déclaration relative à une installation classée

Madame,

Dans le cadre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement en Province Sud, nous avons l'honneur de vous faire parvenir trois (3) exemplaires en version « papier » de la déclaration relative à une installation classée soumise à déclaration ainsi qu'un (1) exemplaire du dossier sous format numérique de cette demande.

Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous pourriez souhaiter sur ce dossier.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Gérant station

	ETUDE GTI - N°	MOBIL PLUM-ICPE-01
	Révision	1
	Destinataire(s)	PROVINCE SUD – DIMENC Bureau des Installations Classées
	Date	23/06/2023
	Rédacteur	MARTIN-A
Objet :	Station-Service PLUM – Dossier relatif aux ICPE	
Titre Délivrables	<p style="text-align: center;">Dossier de Déclaration ICPE Station-Service de PLUM</p> <p style="text-align: center;">- Juin 2023 -</p>	

SOMMAIRE

FORMULAIRE DE DECLARATION 3

Annexes

Annexe 1 : RIDET et/ou K-BIS

Annexe 2 : Justificatif des pouvoirs du signataire

Annexe 3 : Plan de localisation

Annexe 4 : Plan orienté – Périmètre des 100m

Annexe 5 : Plans des moyens de luttes contre l'incendie

Annexe 5bis : Plans des stockages et des réseaux hydrocarbures

Annexe 6 : Plan du réseau d'assainissement

Annexe 7 : Dimensionnement du système de traitement des eaux usées de la station

0	23/06/2023	Etat initial	MARTIN-A	E. DAVID	
Rév	Date JJ/MM/AA	Statuts	Rédigé par Nom/Visa	Vérifié par Nom/Visa	Approuvé par Nom/Visa
REVISIONS DOCUMENT					

FORMULAIRE DE DECLARATION

Réf : F_499.01

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)
1ter rue Unger
B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex
Tél. 27.02.30 - Fax 27.23.45
dimenc@gouv.nc

**FORMULAIRE DE DECLARATION
AU TITRE DE LA REGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE**
(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)
Contre attestation de dépôt

A remplir en majuscules

ATTENTION

Le dossier accompagnant cette demande doit être établi en deux exemplaires papier accompagné d'une version numérique

Dossier à retourner contre attestation de dépôt ou par lettre recommandée avec accusé de réception,
à l'attention du président de l'assemblée de province.

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1ter rue Unger

B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex

dimenc@gouv.nc

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : _____

Date de réception : | | | / | | | / | | | | | |

Demande jugée

Complète

Incomplète

Inspecteur : _____

EXPLOITATION CONCERNÉE : _____

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Commune : _____

Zone PUD : _____

N° rue / N° lot et nom lotissement : _____

Références cadastrales : _____

Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93, projection Lambert NC) :

X : _____

Y : _____

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1ter rue Unger

B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex

Tél. 27.02.30 - Fax 27.23.45

dimenc@gouv.nc

IDENTITE DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

Civilité :

Madame

Monsieur

Nom de famille : _____

Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Nationalité : _____

Qualité du demandeur : _____

Vous êtes une personne morale

Dénomination commerciale : _____

Raison sociale : _____

Forme juridique : _____

Adresse du siège social : _____

N° Ridet N° RC N° RM N° RA _____

Aucun N° attribué _____

Représentant légal (signataire du dossier) : Madame Monsieur

Qualité du signataire : _____

Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Nationalité : _____

Responsable du suivi du dossier (*si différent*) : Madame Monsieur

Nom de famille : _____ Nom de naissance : _____

Prénom(s) : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Adresse de correspondance : _____

Commune : _____

Boîte postale : _____

Code postal et libellé : _____ Pays : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

Courriel : _____ Fax : _____

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1ter rue Unger

B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex

Tél. 27.02.30 - Fax 27.23.45

dimenc@gouv.nc



ACTIVITÉ FAISANT L'OBJET DE LA DÉCLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement
		D : régime de la déclaration NC : activité non classée

PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER (deux exemplaires papier et un exemplaire numérique)
les cartes et plans en version numérique sont exploitables par le système d'information géographique provincial (système RGNC 91-93 projection Lambert NC)

Colonne
Réservée à
l'administration

- Formulaire dûment complété, daté et signé
- Justificatif de moins de six (6) mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie (RIDET) ou extrait K-bis
- Justificatif des pouvoirs du signataire représentant la personne morale
- Plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau
- Plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement)

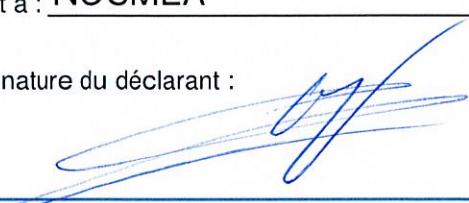
REMARQUES IMPORTANTES

Si le président de l'assemblée de province estime que l'installation projetée n'est pas comprise dans la nomenclature des installations classées ou relève du régime de l'autorisation ou de l'autorisation simplifiée, il en avise l'intéressé. S'il estime que la déclaration est, en la forme, irrégulière ou incomplète, le président de l'assemblée de province invite le déclarant à régulariser ou à compléter sa déclaration dans un délai qu'il fixe. A défaut de régularisation dans ce délai, qui peut être éventuellement prolongé, il n'est pas donné suite à la déclaration.

FINALISATION DE LA DEMANDE

Fait à : NOUMEA, le 13 / 06 / 2023

Signature du déclarant :



Toute déclaration fausse ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 789 900 F CFP d'amende)

Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (DIMENC)

1ter rue Unger
B.P. M2 – 98849 Nouméa Cedex
Tél. 27.02.30 - Fax 27.23.45
dimenc@gouv.nc

Annexe 1 : RIDET et/ou K-BIS

N° de gestion 2018B00548

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 11 octobre 2018

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	001 409 705 R.C.S. Nouméa
<i>Date d'immatriculation</i>	11/10/2018
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	LAVIGNE PRODUCTION
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée
<i>Capital social</i>	100 000,00 Franc CFP
<i>Adresse du siège</i>	19 rue Yvonne Germain - Rivière-Salée 98800 Nouméa
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 15/10/2117
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2019

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Associé - Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	LA VIGNE Frédéric
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 22/09/1982 à NOUMEA
<i>Nationalité</i>	FRANCAISE
<i>Domicile personnel</i>	12 bis rue Jean Arnauld - Ouémo 98800 Nouméa

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	5148 route de la Fontaine de Mont Dore - Plum 98809 Mont-Dore
<i>Enseigne</i>	LA VIGNE PRODUCTION
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Exploitation de tous fonds de station service
<i>Date de commencement d'activité</i>	16/10/2018
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

<i>- Mention</i>	La société n'est ni en sauvegarde ni en redressement ni en liquidation judiciaire
------------------	---

Le Greffier



Annexe 2 : Justificatif des pouvoirs du signataire

SITUATION AU RIDET

Le 13 octobre 2018

**Certificat provisoire valable
jusqu'à la date présumée de
début de l'activité : 16/12/2018**

LAVIGNE PRODUCTION

19 impasse Yvonne Germain
98800 Nouméa

Situation de l'entreprise

Numéro RID **1 409 705**
Désignation **LAVIGNE PRODUCTION**

Sigle, Nom commercial

Forme juridique Société à responsabilité limitée (SARL)

Situation de l'établissement

Numéro RIDET **1 409 705.001**
Enseigne **LAVIGNE PRODUCTION**

Adresse *19 impasse Yvonne Germain
Rivière Salée
Nouméa*

Activité principale exercée (APE) Exploitation de tous fonds de station service pour la vente au détail de carburant

Code APE* **47.30Z** Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

Activités secondaires éventuelles

Exploitation de fonds de commerce de tous produits alimentaires, journaux, épicerie
Exploitation d'un atelier de réparation mécanique

*Code APE = Classification statistique dans la nomenclature d'activité de Nouvelle-Calédonie (NAF rev.2).

Important :

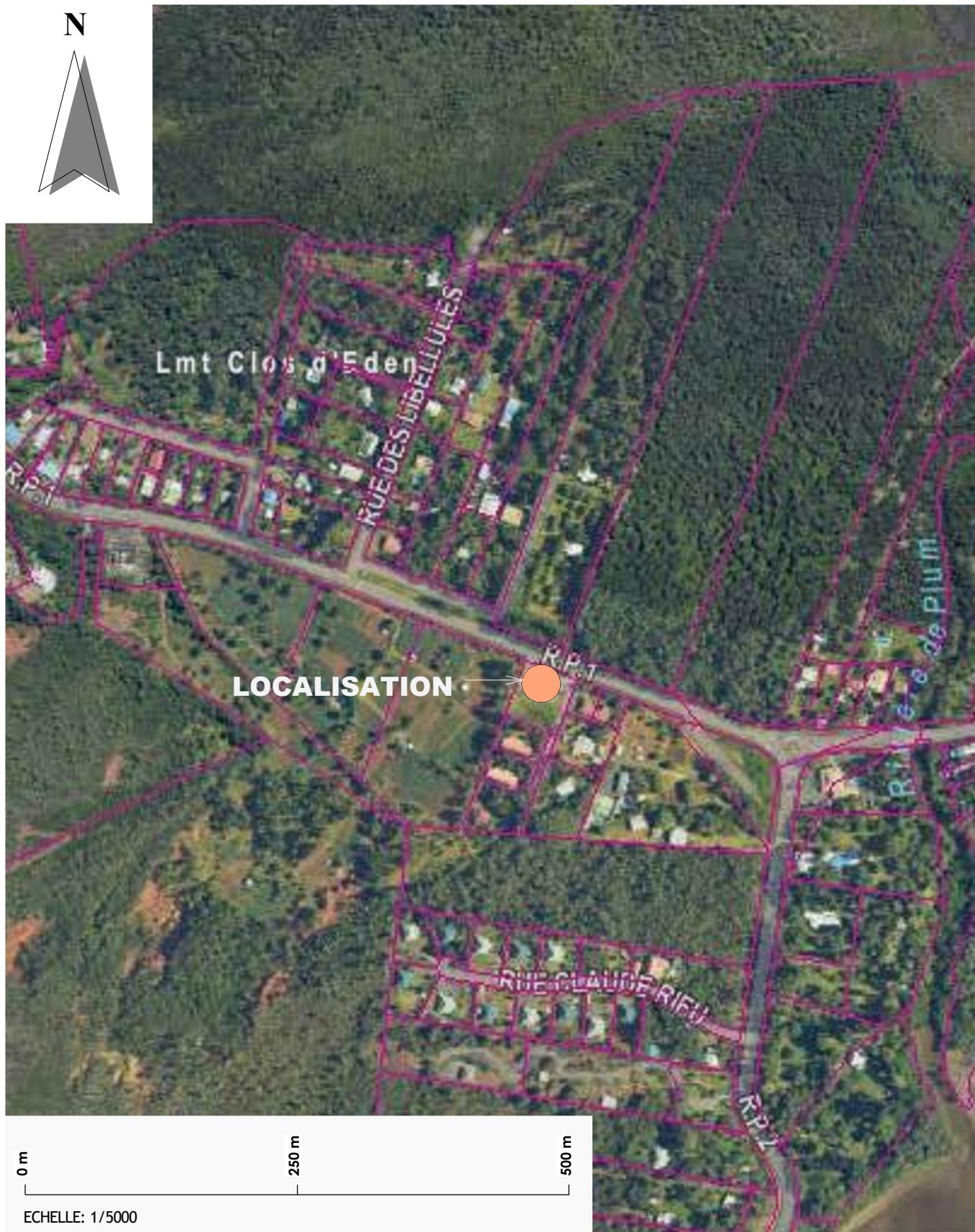
L'attribution par l'ISEE, à des fins statistiques, d'un code caractérisant l'activité principale exercée (APE) en référence à la nomenclature d'activité ne saurait suffire à créer des droits ou des obligations en faveur ou à charge des unités concernées (délibération n° 9/CP du 6 mai 2010 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits de Nouvelle Calédonie).

Le numéro RIDET doit figurer obligatoirement sur tous vos papiers commerciaux.

En cas de désaccord avec l'un quelconque des renseignements portés sur cet avis, veuillez prendre contact avec le centre de formalités des entreprises compétent.

Annexe 3 : Plan de localisation

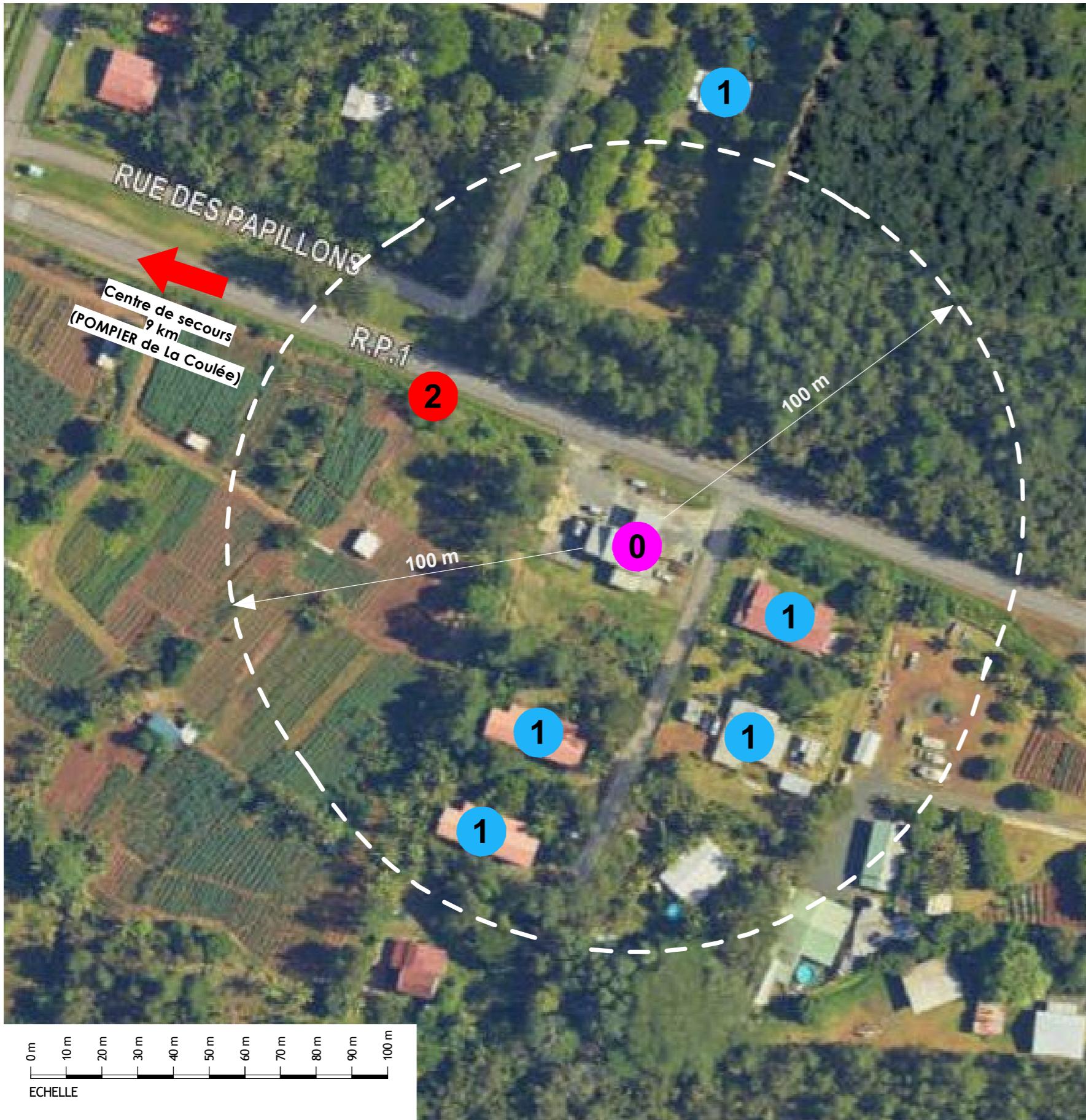
ANNEXE 2 : PLAN DE LOCALISATION



NIC : 666535-6736

RGNC Lambert NC : E: 463 968, N: 214 341

Annexe 4 : Plan orienté – Périmètre des 100 mètres



0	Station service MOBIL (ERP)
1	Habitation
2	Poteau Incendie

Mobi

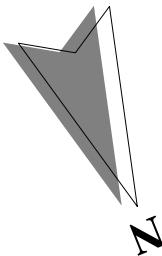
STATION-SERVICE DE PLUM

RAYON DES 100M

INDICE	DATE	DESSINE PAR	VERIFIE PAR	MODIFICATIONS
00	08.06.23	DL	AM	CREATION DU DOCUMENT
PHASE:	ICPE	ECHELLE: 1 : 1300		
PLAN N°:	ICPE 3			

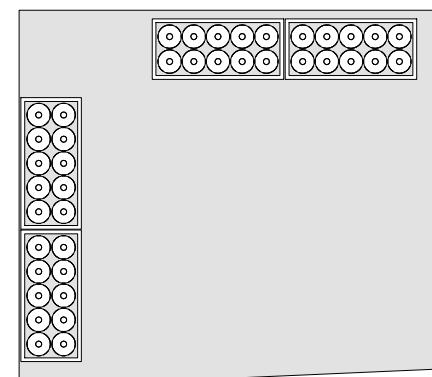
GT INDUSTRIES
GENIE & TECHNOLOGIES INDUSTRIELS
1 rue Dange - TRIANON
BP 1484 - 98845 Nouméa Cedex
e-mail : ed@gtindustries.nc

Annexe 5 : Plans des moyens de luttes contre l'incendie



LEGENDE

-  Extincteur à poudre type ABC
 -  Extincteur à eau pulvérisée
 -  Extincteur Dioxyde de carbone (CO2)
 -  Déclencheur manuel alarme incendie
 -  Arret d'urgence des distributeurs
 -  Tableau de protection électrique
 - B A E S** Bloc autonome d'éclairage de sécurité
 -  Diffuseur sonore (AU distributeurs)
 -  Alarme incendie TYPE 4
 -  Couverture spéciale anti-feu
 -  Consigne de sécurité
 -  Sortie de secours
 - UP** Unité de passage
 -  Zone à risque particulier d'incendie
 -  Mur coupe-feu de degré 1 heure
 -  Porte coupe-feu de degré 1/2 heure
 -  Bac à sable



A horizontal scale bar representing distance. It features six vertical tick marks labeled 0 m, 1 m, 2 m, 3 m, 4 m, and 5 m from left to right. The first five segments between the labels are each 1 m long, while the final segment from 4 m to 5 m is longer, representing 100 meters in total. Below the scale bar, the text "ECHELLE: 1/100" is written.

ECHELLE: 1/100

Mobil

STATION-SERVICE DE PLUM

PLAN DE SECURITE

INDICE	DATE	DESSINE PAR	VERIFIE PAR	MODIFICATIONS
				CREATION DU DOCUMENT
00	16.06.23	DL	AM	
PHASE:	PC	ECHELLE:	1 : 100	
PLAN N°:	NSI			 1 rue Dange - TRIANON BP 1484 - 98845 Nouméa Cedex e-mail : ed@gtindustries.nc

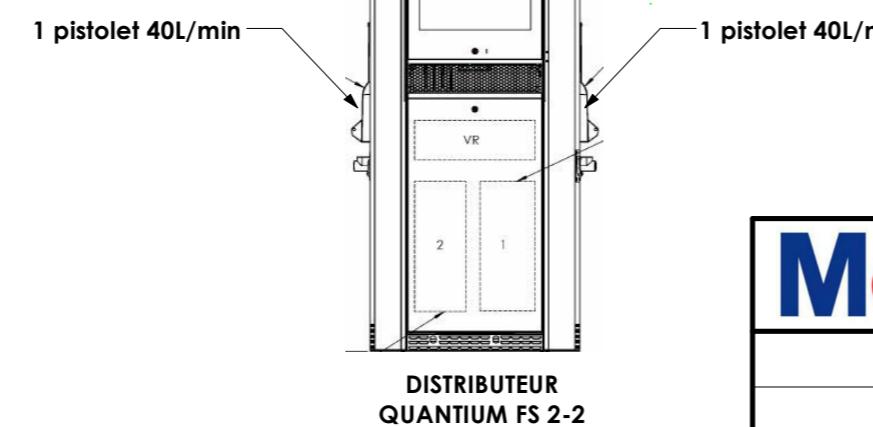
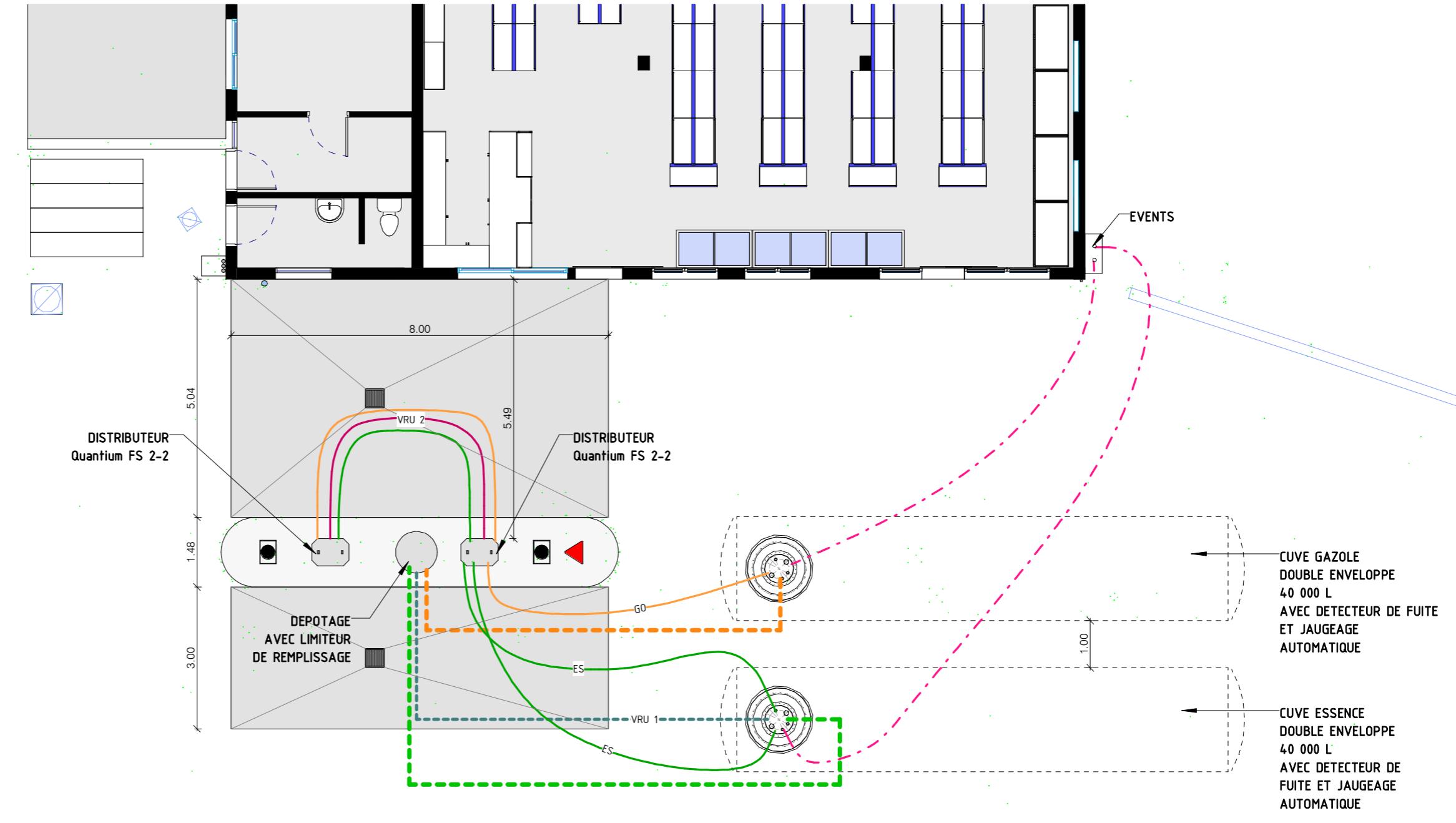
GT INDUSTRIES
SERIE & TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES
1 rue Dange - TRIANON
BP 1484 - 98845 Nouméa Cedex
e-mail : ed@gtindustries.nc

Annexe 5bis : Plan des stockages et des réseaux d'hydrocarbures

LEGENDE	
	DEPOTAGE ESSENCE
	DEPOTAGE GAZOLE
	DISTRIBUTION ESSENCE
	DISTRIBUTION GAZOLE
	VRU1
	VRU2
	EVENT
	ELECTRICITE

0 m 1 m 2 m 3 m 4 m 5 m
ECHELLE: 1/100

CALCUL DE LA CAPACITE EQUIVALENTE :
 $(40+40) + (40+40) = 160 \text{ L/min}$
 Capacité équivalente = $9,60 \text{ m}^3/\text{H}$



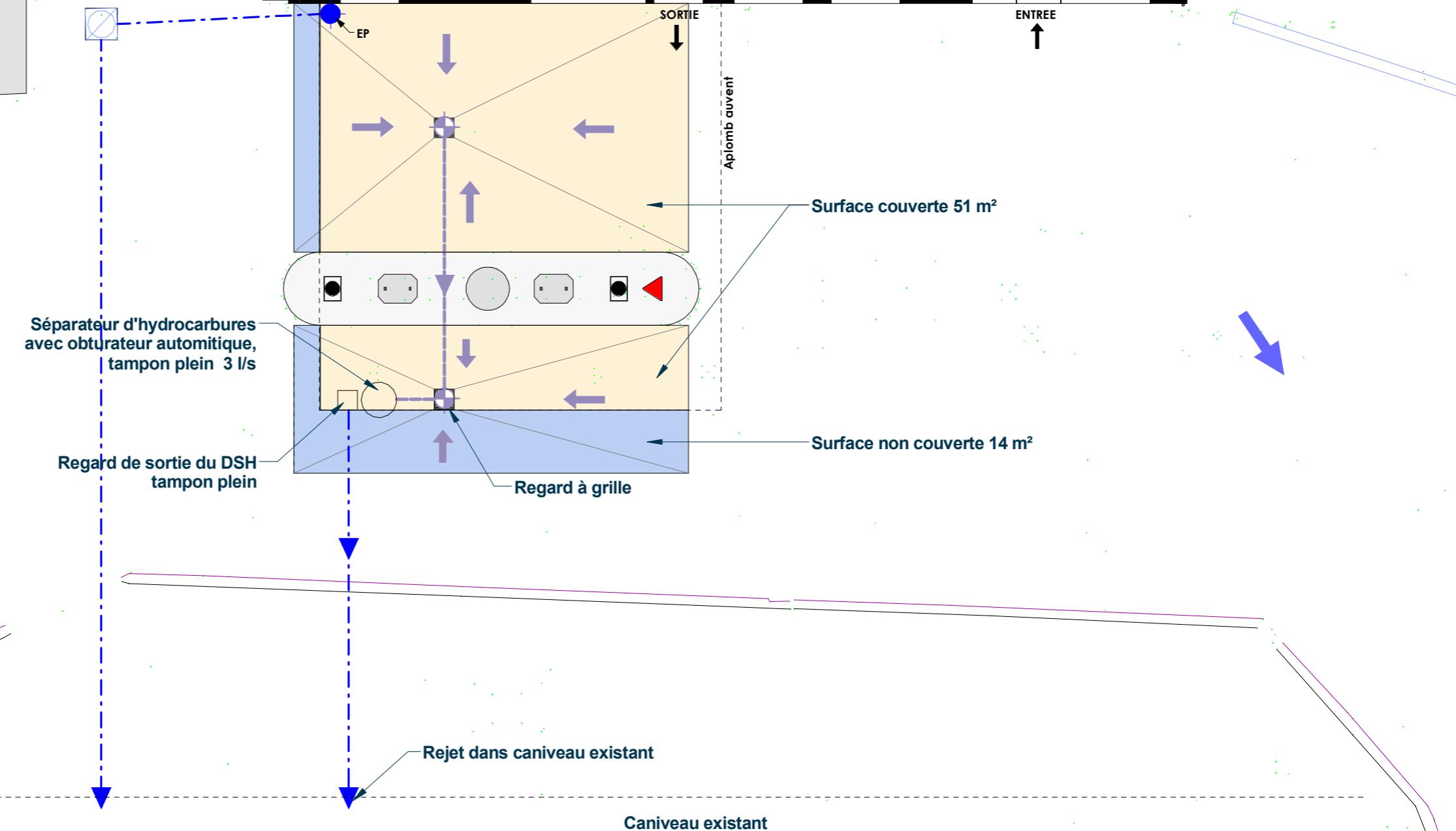
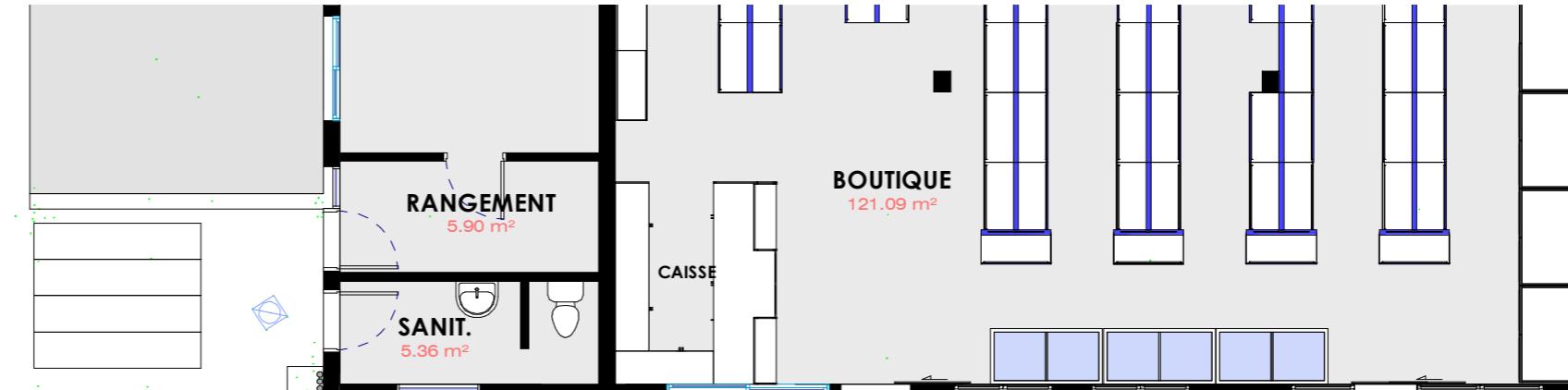
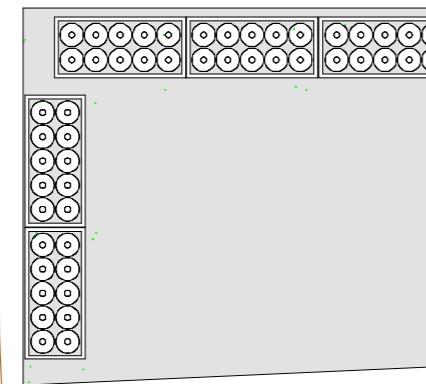
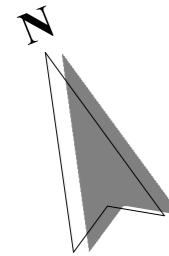
Mobil

STATION-SERVICE DE PLUM

RESEAU HYDROCARBURES

INDICE	DATE	DESSINE PAR	VERIFIE PAR	MODIFICATIONS
00	08.06.23	DL	AM	CREATION DU DOCUMENT
PHASE:	ICPE	ECHELLE:	1 : 100	
PLAN N°:				
ICPE 4				GT INDUSTRIES GENIE & TECHNOLOGIES INDUSTRIELS
				1 rue Dange - TRIANON
				BP 1484 - 98845 Nouméa Cedex
				e-mail : ed@gtindustries.nc

Annexe 6 : Plan du réseau d'assainissement



LEGENDE ASSAINISSEMENT	
■ -----	EAUX USEES (EU)
◆ -----	EAUX VANNES (EV)
● -----	EAUX HUILEUSES (EH)
● -----	EAUX PLUVIALES (EP)
←	SENS D'ECOULEMENT DES EAUX

Mobil

STATION-SERVICE DE PLUM

ASSAINISSEMENT

INDICE	DATE	DESSINE PAR	VERIFIE PAR	MODIFICATIONS
00	08.06.23	DL	AM	CREATION DU DOCUMENT
PHASE:	ICPE	ECHELLE:	Comme indiqué	GT INDUSTRIES
PLAN N°:				1 rue Dange - TRIANON
				BP 1484 - 98845 Nouméa Cedex
				e-mail : ed@gtindustries.nc

ICPE

Annexe 7 : Dimensionnement des systèmes de traitement des eaux usées de la station

NOTE DE CALCUL - SEPARATEUR HYDROCARBURE

Station service MOBIL PLUM

Identification des sources d'eaux polluées traitées par le débourbeur-séparateur

Les séparateurs-débourbeurs sont installés sur toutes les zones pouvant présenter un risque de relargage d'hydrocarbures c'est à dire s'il y a un risque que des hydrocarbures soient emportés par les eaux de lavages ou soient lessivés par des eaux de ruissellement

Un débourbeur-séparateur d'hydrocarbures sera implanté pour le traitement des eaux susceptibles d'être chargées en hydrocarbures à savoir:

Total zone couverte :	51 m²
Distribution VL	51 m ²
	m ²
Total zone découverte	14 m²
Distribution VL	14 m ²
	m ²

Dimensionnement du débourbeur-séparateur

Critères de dimensionnement d'un débourbeur-séparateur

Pour les aires de remplissage et/ou de distribution de carburant, le dimensionnement des débourbeurs séparateurs d'hydrocarbures est défini par l'arrêté du 15 avril 2010.

La taille nominale de l'appareil est définie en prenant comme unité de débit 45 l/h/m² pour les surfaces découvertes. Un coefficient de 0,5 est appliqué pour les surfaces équivalentes d'un auvent.

De manière majorante, cette note de calcul utilise le débit d'eau record pouvant entrant dans le séparateur. Ce débit correspond soit au débit total d'eau de lavage, soit à un épisode pluvieux record déterminé pour le site. L'intensité pluviométrique de ce dernier est tirée de la carte 8 du rapport DAVAR 2011 (*Synthèse et régionalisation des données pluviométriques de la Nouvelle Calédonie*). Ce mode de calcul apparaît donc mieux adapté au contexte de la Nouvelle-Calédonie.

Calcul en cas de pluies des sources d'eau en terme de débit d'entrée à traiter dans le déboucheur-séparateur

Surface des zones découvertes, collecte des eaux de pluie :	14 m ²
Surface des zones couvertes (affectées d'un coefficient 0,5), collecte des eaux de pluie :	26 m ²
Record de précipitation retenu: IdF (60min, 10ans) - Source DAVAR	72 mm
Coefficient de ruissellement	1
Débit maximum des eaux de pluie à traiter	Q_p = 0,79 l/s

Calcul par temps sec des sources majorantes en terme de débit d'entrée à traiter dans le déboucheur-séparateur

Robinet de puisage		
0 x Robinet DN15		0 l/s
0 x Robinet DN20		0 l/s
0 x Robinet DN25		0 l/s
Equipements de lavage		
0 x Portique de Lavage		0 l/s
0 x Haute pression		0 l/s
Débit maximum des eaux de lavage à traiter	Qu =	0 l/s

Détermination de la Taille Nominale (TN) du séparateur

Cas n°1 : Traitement des eaux usées en période de pluie	0,8 l/s
TN = $Q_p \times F_d$	
$F_d = 1$ (Hydrocarbures = 1 et huile moteur possible si atelier ou garage = 2)	
Cas n°2 : Traitement des eaux usées en période de lavage (hors pluie)	0,00 l/s
TN = $[Q_p + F_x.Q_u] \times F_d$	
$F_x = 2$ (Lavage de véhicule et Distribution couverte)	
En retenant le cas majorant,	TN = 0,8 l/s
⇒ Selon le catalogue des produits disponibles, le débit du séparateur sera de	1,5 l/s

Détermination de la taille du débourbeur

Le volume du débourbeur est de 200 xTN = **300 L**
Station-service 200xTN et aire de lavage 300xTN